



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	32	12	5

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 4 octobre 2012

**OBJET : 29-3 - MUSEE PICASSO
- ACQUISITION DE MATERIEL
DE SONORISATION A L'ADRESSE
DES AUDITEURS MALENTENDANTS -
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES
DE LA DRAC**

Le jeudi 4 octobre 2012 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 27/09/2012, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Eric PAUGET, Adjoint délégué à la Vie sportive et à la Jeunesse.

Présents :

M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Jacqueline BOUFFIER, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Edith LHEUREUX, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, Mme Khéra BADAOU, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, M. Pierre AUBRY

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

2690/12

Procurations

Mme Suzanne TROTOBAS à Mme Jacqueline BOUFFIER
M. Serge AMAR à Mme Anne-Marie BOUSQUET
M. André PADOVANI à M. Henri CHIALVA
M. Jean-Pierre GONZALEZ à M. Eric PAUGET
Mme Marguerite BLAZY à M. André-Luc SEITHER
M. Jacques BARBERIS à M. Michel GASTALDI
M. Jacques BAYLE à Mme Marina LONVIS
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
M. Jonathan GENSBURGER à M. Yves DAHAN
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE
Mme Michèle MURATORE à M. Pierre AUBRY

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le **10/10/12**

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le **15/10/2012**

Pour le Maire,



Anthony CLAVERIE
Attaché

Absents : M. Jean LEONETTI, M. Georges ROUX, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Martine SAVALLI, Mme Agnès GAILLOT

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

29-3 - MUSEE PICASSO - ACQUISITION DE MATERIEL DE SONORISATION A L'ADRESSE DES AUDITEURS
MALENTENDANTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

Le musée Picasso propose un programme de visites gratuites pour les visiteurs individuels, autour des collections et des expositions temporaires, réalisées par les médiatrices du service des Publics.

Les différents publics peuvent ainsi bénéficier d'un complément indispensable de connaissances pour profiter au mieux des œuvres exposées, en assistant aux types de visites de leur choix :

- visites-dialogues fondées sur l'échange autour des œuvres ;
- visites approfondies ou visites thématiques pour apporter des connaissances plus soutenues ;
- visites réservées aux enfants, visites-découvertes de la collection Picasso à l'attention du public estival, en français et en anglais, ou encore visites littéraires, avec des lectures de textes.

Afin de pouvoir réaliser ces visites dans les meilleures conditions de transmission et d'écoute, sans gêner pour autant les autres visiteurs, le musée Picasso souhaite se doter d'un matériel de sonorisation utilisant la transmission sans fil adapté aux visites guidées.

D'autre part, ce sera aussi l'occasion de compléter l'offre actuelle à l'attention du public déficient auditif. En effet, si le public sourd bénéficie des visites traduites en Langue des Signes Française, celles-ci ne sont pas adaptées au public malentendant. L'acquisition de récepteurs adaptés permettra enfin à ce dernier de bénéficier pleinement de toutes les visites commentées proposées au public.

Pour cette opération dont le coût total s'élève à 12 550 euros, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) est sollicitée afin de participer au financement.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL


A l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions et les participations financières relatives à ce projet d'acquisition de matériel de sonorisation pour les visites commentées, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- **PRECISE** que les dépenses prises en charge par la Commune seront imputées sur les crédits inscrits au budget primitif 2012.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,



Jean LEONETTI

29-3 - MUSEE PICASSO - ACQUISITION DE MATERIEL DE SONORISATION A L'ADRESSE DES AUDITEURS
MALENTENDANTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.29-3 - MUSEE PICASSO - ACQUISITION DE MATERIEL DE SONORISATION A L'ADRESSE DES AUDITEURS MALENTENDANTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC -

Date de transmission de l'acte : 18/10/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 18/10/2012

Numéro de l'acte : DCM2690-12 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20121004-DCM2690-12-DE

Date de décision : 04/10/2012

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture